

**COMPTE-RENDU DE REUNION  
COMITE DE GESTION COMMUN  
de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de  
Plounérin » et du Site Natura 2000 « Etang du Moulin Neuf »  
Plounérin – le 24/03/2023**

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Bilan financier et opérationnel 2022 ;
- Présentation de la boucle de randonnée de Lann Dröen et du partenariat avec l'association Béaj Vad ;
- Présentation des actions menées sur le bocage et notamment le partenariat avec le monde agricole ;
- Focus sur les saulaies marécageuses présentes sur le site et sur la manière d'envisager un programme d'actions sur ces milieux ;
- Programme d'actions et budget prévisionnel 2023 ;
- Questions diverses.

**Le comité de gestion s'est déroulé sur le terrain sous la forme d'un parcours de 1.8km ponctué de 3 arrêts pour présenter quelques actions menées en 2022. Des cartes et des éléments graphiques ont été présentés lors de la réunion. Ils sont joints à ce compte-rendu. Celui-ci reprend donc les principaux points ayant fait l'objet de décisions ou de discussions. Il est rappelé que ce comité de gestion commun rassemble en un moment partagé le comité de pilotage du site Natura 2000 « Étang du Moulin Neuf » et le comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounérin".**

**La feuille d'émargement est jointe à ce compte-rendu.**

L'ensemble des participants (25 personnes) se retrouve au parking de Lann Droën.

**Patrick L'Héréec** (Maire de Plounérin et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Etang du Moulin Neuf ») souhaite la bienvenue aux participants. Il indique que ce parking est le départ d'une boucle de randonnée permettant la découverte du nord de la Réserve. Il rappelle la belle attractivité que représente la Réserve pour la commune en termes de visiteurs. Cette année, les comptages automatisés n'ont pas été possible car le système est tombé en panne. Néanmoins, le ressenti est que la fréquentation de 2022 (17 000 passages à l'écomètre du parking de la digue) est probablement dépassée.



**Gaby Cadiou** (Région Bretagne, Présidente du comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin ») introduit la réunion et remercie l'ensemble des participant.e.s de leur venue. Elle note que la venue sur site a été facilitée par la mise en place d'une signalétique routière de qualité et en remercie le Département des Côtes d'Armor. Elle se réjouit d'un comité de gestion sur le terrain qui va

permettre d'illustrer quelques actions menées sur l'année de manière concrète. Madame Cadiou a bien noté la vocation affirmée d'accueil du public de cet espace naturel et notamment les actions menées avec le Centre Régional d'Initiation à la Rivière auprès de l'école de Plouaret et avec l'association War Dro An Natur auprès de l'école de Plounérin. C'est un sujet qui fait écho aux missions qu'elle porte au Conseil régional pour les jeunes.

**Annie Bras-Denis** (*Lannion-Trégor Communauté – Vice-Présidente à l'environnement*) remercie la Région Bretagne d'avoir confié la gestion de la Réserve à Lannion-Trégor Communauté et pense que ce comité de gestion permettra à la Région d'être satisfaite du travail mené pour son compte sur ce site.

Un temps est laissé à chacun pour se présenter puis **David Menanteau** (*conservateur de la Réserve - Lannion-Trégor Communauté*) rappelle qu'un ensemble de documents a été produit pour cette réunion : rapport d'activités, comptes rendus d'opérations. Ils sont accessibles sur le site internet de la Réserve. Le comité de gestion a lieu cette année sur le terrain pour parler principalement de la gestion du bocage et permettre également d'illustrer la dimension partenariale du travail mené ici. La diversité des personnes présentes (propriétaires, associations, fédération, entreprise d'insertion, lycée, représentants de l'Etat et d'autres structures publiques...) illustre ce point.

Le lieu de rendez-vous a été donné au départ de la boucle de randonnée de Lann Droën. Cette boucle a été pensée avec l'association de randonneurs Béaj vad, autorisée par chacun des propriétaires des terrains traversés et créée par l'entreprise d'insertion Études et Chantier. Tous les ans, Béaj Vad entretient le sentier, ainsi que sept autres boucles de randonnée qui parcourent la commune.

#### • Premier arrêt : actions menées sur l'Étang de Prat Trovern ;

**David Menanteau et David Rolland** (*Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor*) présentent les actions menées sur cet étang. Cette parcelle, propriété des chasseurs de Plounérin, recèle une diversité d'habitats naturels de qualité (landes, prairies oligotrophes, pièces d'eau pauvres en éléments nutritifs) et d'espèces qui leur sont associées (Rainette arboricole, Campagnol amphibie, Damier de la Succise, Pilulaire à globule...).

Plusieurs menaces portaient sur cet espace : principalement la fermeture du milieu par l'arrêt du pâturage depuis quelques années



et la disparition de la surface en eau pour cause de brèches apparues dans la digue.

Des travaux ont donc été menés :

- pour garder le milieu ouvert : du broyage avec export par l'entreprise Daniel Volant,
- pour restaurer la digue : de l'entretien des arbres de la ripisylve (par les membres l'association de chasse communale) et des travaux à la mini pelle de confortement de la levée de terre,
- pour la continuité écologique : des travaux de gestion du bocage par des étudiants des lycées de la Ville Davy et de Morlaix Susicinio.

Les échanges se tiennent sur une plateforme d'observation des oiseaux créée par les étudiants en BTS Gestion Protection de la Nature et Animation de Morlaix (Susicinio).

### •Second arrêt : actions menées sur le bocage ;

L'échange porte ici sur la manière de travailler sur **le bocage** sur la Réserve.

Cet élément du patrimoine naturel recèle en effet un intérêt écologique fort en termes d'habitats naturels pour des espèces typiques du Trégor et pour la continuité et le déplacement d'autres espèces. Les espaces bocagers ont été identifiés lors de la cartographie des habitats de 2017 sur près de 13 ha. Ils sont présents sur toute la Réserve et, suivant les secteurs et les usages en place, sont au croisement d'enjeux de gestion variés (agricole, économique, paysager, écologique). Le bocage est un milieu dynamique qui nécessite une gestion pour le pérenniser dans le temps.



Il est présenté ici des travaux menés sur les terrains de **Monsieur Yvan Duval**, agriculteur et exploitant des terrains où se déroule le comité de gestion. Monsieur Duval s'est engagé depuis plusieurs années pour affiner sa gestion du bocage en essayant d'éviter au maximum l'usage du lamier ou de l'épareuse. Le bois est à présent majoritairement coupé à la tronçonneuse et valorisé en bois buche ou via la filière locale Bocagénèse. Cette structure collective issue du monde agricole achète le bois sous forme de plaquettes pour le revendre à des collectivités. Lannion-Trégor



Communauté est l'une des collectivités « cliente » : elle achète le bois plaquette pour chauffer des bâtiments publics.

**David Menanteau** précise que le travail mené chez **Yvan Duval** illustre celui proposé aux 4 autres agriculteurs de la Réserve. Pour les aider dans leur gestion, Lannion-Trégor Communauté propose de prendre en charge les travaux de coupe de bois. Cela permet à la collectivité de choisir le bon itinéraire technique pour chaque haie entretenue et les bonnes modalités de coupes. Elle peut ainsi marquer les arbres à couper et ceux à préserver. La haie entretenue ici présentait plusieurs problèmes :

- la majorité des arbres de hauts-jets était du même âge,
- elle présentait les traces d'une gestion passée non adaptée (lamier),
- la haie gagnait sur la prairie, faisant ainsi disparaître un habitat prairial jugé d'intérêt écologique majeur.

L'entreprise forestière « La forêt à taille humaine » est donc intervenue en 2021 sur ce linéaire. La coupe a permis de favoriser des jeunes arbres pour qu'ils prennent leur place d'arbres d'avenir. Certains vieux arbres « singuliers » ont été marqués comme « arbre biodiversité » : ils sont à préserver dans le temps car porteurs de micro habitats (trous pour les pics, bois morts pour les insectes xylophages, cavités au pied pour les mulots ou caches pour les reptiles et les amphibiens...). **Sébastien Guyot** (ONF) indique que cette démarche s'apparente à un travail similaire mené par l'ONF sur les boisements dont elle a la gestion.

L'inventaire des « arbres biodiversité » est mené sur l'ensemble de la Réserve.

A l'issue de ces travaux, **Yvan Duval** a pu récupérer son bois pour le valoriser économiquement.

Des travaux de ce type sont ainsi menés tous les ans.

Afin d'organiser cette démarche dans le temps, il a été décidé de réaliser un plan de gestion durable des haies (PGDH). **Emilie Auffret** (Lannion-Trégor Communauté- service bocage) présente l'intérêt de cet outil destiné principalement aux agriculteurs. Il est mené avec eux pour répondre à plusieurs questions (qu'y a-t-il dans mes haies ? Dans quel état sont-elles ? Combien de bois puis-je produire ? Quelle biodiversité est présente ? Quand et comment exploiter ce bois ? ...). Au cours de l'hiver 2022-2023, elle a mené avec le gestionnaire du site



une démarche similaire à l'échelle de la Réserve. 33 km de haies ont été identifiés et décrits. Il en résulte que le bocage est relativement de bonne qualité mais que des travaux d'amélioration sont nécessaires. Ils sont notamment liés à des mauvaises pratiques d'entretiens passés (par le lamier ou l'épareuse), à la présence ancienne de fils barbelés et à la présence d'une espèce exotique envahissante, le Laurier palme (sur près de 8 km).

Un échange s'engage alors entre **Pierre Brossier** (CRPF) et les représentants de Lannion-Trégor Communauté sur la gestion des bois à l'échelle du territoire. Pierre Brossier souhaite en effet souligner que le PGDH est un outil de diagnostic mais qu'il ne faut pas s'arrêter là et demande aux techniciens d'avoir une vision dynamique du bois. Il invite également l'assemblée à réfléchir aux sources d'approvisionnement du bois à l'échelle d'un territoire en ne pensant pas uniquement qu'au bocage. Enfin, il s'alerte de la destruction de nombreux linéaires de haies. L'érosion du bocage est encore en cours en Région Bretagne de manière importante. Ce constat et les questionnements posés sont partagés par l'assemblée : la collectivité envisage bien son travail de manière globale (inscription du bocage au PLU au titre de la loi Paysage, chantiers de plantation de haie, instruction des demandes de destruction du bocage contre compensation...) et non pas uniquement avec un objectif d'entretenir l'existant.

**David Rolland** (Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre) précise que le PGDH est précisément un outil visant à favoriser une vision durable et de long terme pour la haie. Il est l'un des concepteurs de cette méthode qui se déploie aujourd'hui au niveau national. Il précise la vingtaine de critères décrits dans cet outil qui permettent d'évaluer la valeur de la haie en termes de biodiversité. Le PGDH est ainsi l'un des éléments reconnus pour labelliser une haie « gérée durablement » au même titre que le label PEFC l'est pour la forêt.

**Yohan Le Meur** (Études et Chantiers) intervient régulièrement sur la Réserve avec ses équipes pour l'entretien du bocage. Il serait intéressé par une formation d'un technicien bocage pour bien expliquer ce qu'est une bonne coupe d'arbre. La proposition est retenue et fera l'objet d'un échange sur le terrain à l'automne.

#### • Troisième arrêt : les saulaies marécageuses de la Réserve ;

Ce moment a pour objectif de présenter les actions menées sur les saulaies de la Réserve. **Vincent Colasse** (Conservatoire Botanique Nationale de Brest - CBNB) précise que cet habitat naturel est relativement jeune, rarement plus d'une soixante d'années et provient fréquemment de la déprise agricole. Le CBNB s'est intéressé à ces milieux car sous le terme de « Saulaie marécageuse », des associations végétales très différentes se distinguent. **Vincent Colasse** a donc mené un travail de caractérisation des différentes saulaies bretonnes et a pu associer un degré de rareté à chaque type de saulaie.

**David Menanteau** indique que les saulaies ont été classées comme d'intérêt régional dans le plan de gestion de la Réserve 2018-2024. Le plan de gestion invitait à mieux les connaître pour définir la gestion la plus opportune à y mener.

C'est pourquoi en 2022, **Léa Ogel** est intervenue en stage de Master 1. Elle avait pour mission de caractériser les saulaies de la Réserve selon la typologie proposée par le CBNB. Elle a également pu identifier leur degré de rareté et leur état de conservation.

Ce travail a permis de définir trois itinéraires techniques différents pour chaque entité (laisser vieillir, laisser vieillir en limitant le développement surfacique, diminuer la présence au profit d'autres habitats naturels).

Cette réflexion sur les saulaies va être poursuivie et affinée en 2023 en décrivant

plus précisément la faune associée à ces espaces. **Guénoé Chauvière** (Lannion-Trégor Communauté) va mener son stage de fin d'étude de Master dans cet objectif. Il s'intéressera



tout particulièrement aux papillons de nuit, un groupe d'espèces où diversité et spécialisation des espèces est particulièrement important.

• **Retour au parking : bilans technique et financier 2022 - budget prévisionnel 2023 et opérations prévues**

**David Menanteau** rappelle les principales actions menées en 2022 : ce sont 71 opérations différentes qui ont été réalisées dont 21 jugées essentielles. En complément, des actions présentées sur le terrain, il est notamment rappelé le travail mené sur l'éducation à l'environnement, l'accueil du public, les travaux de génie écologique. Pour la connaissance, les avancées ont été importantes grâce à des déterminations d'insectes par le Gretia sur les individus prélevés les années passées : 79 espèces de Diptères, 61 de Coléoptères, 62 pour les araignées par exemple. Des prospections ciblées fin juin ont permis de déterminer la présence de l'Engoulevent d'Europe sur 4 secteurs de Plounérin. Ces belles découvertes sont contrebalancées par l'installation de 3 plantes invasives, dont la Lindernie douteuse qui méritera un suivi spécifique.

**Annie-Bras Denis** présente les éléments financiers qui ont permis de mener l'ensemble de ces actions, et soumet au vote le compte d'exploitation 2022. Il est adopté à l'unanimité (le bilan 2022 est remis en annexe car une erreur d'affectation entre lignes avait été relevée sans remettre en cause le montant total des dépenses).

Le budget prévisionnel 2023 est également présenté à l'assemblée. C'est un budget qui s'inscrit dans la continuité de celui de 2022 qui présente peu d'évolutions financières. En termes d'actions, l'année sera marquée par la volonté de promouvoir la langue bretonne dans les outils de communication et d'information, l'aménagement du Yar à l'aval de l'Étang du Moulin Neuf pour la continuité écologique et la recherche d'un nouveau partenaire agricole. Ce programme et ce budget prévisionnel sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité.

La réunion se clôt autour d'un verre de convivialité.